



SERVICE PUBLIC DE SANTE
HOPITAL DE MANTES LA JOLIE

**Pour tout renseignement complémentaire
contactez vos représentants
du personnel !!!**

MANTES, AOUT 2014

EVALUATION ET NOTATION 2014

ENVOI DES DEMANDES DE FORMATION SIGNEES PAR LES AGENTS ET DES PROPOSITIONS DE NOTATION ET D'EVALUATION A LA DRH

Le 5 septembre 2014

DATE LIMITE DE SIGNATURE
DES APPRECIATIONS ET NOTES APRES RETOUR DE LA DRH

Le 19 septembre 2014

DATE LIMITE DE RECLAMATION AUPRES DE LA CAPL

LE 10 octobre 2014

Une note d'information a été envoyée aux personnels d'encadrement sur ce sujet le 30 mai dernier.

La note est très importante pour trois choses :

- 1) LA PRIME (le calcul de son montant est indexé sur la note)
- 2) L'AVANCEMENT DES ECHELONS (si votre note est supérieure à la moyenne du grade, vous pouvez espérer bénéficier d'un avancement plus rapide)
- 3) L'AVANCEMENT DE GRADE (pour la majorité des catégories, le premier critère retenu pour un avancement de grade est la note)

Les modifications successives liées à la suppression de la notation puis sa réintroduction pour les personnels d'encadrement peuvent susciter des interrogations, contactez nous au local syndical FO

Votre courrier de réclamation est à adresser à la
Présidente de la Commission Administrative Paritaire
et à envoyer avant le **10 octobre 2014** au secrétariat de la DRH.

Bvd Sully 78200 MANTES LA JOLIE

Tél. : 01 34 97 43 61 Port : 06 95 82 28 21 - Fax : 01 34 97 43 63

E-Mail : syndicat.fo@ch-mantes-la-jolie.fr

Blog FORCE OUVRIERE hôpital de Mantes : <http://syndicatforceouvrierehopitaldemantes.hautetfort.com>